



***NOUVELLE ÉCOLE À L'ÎLE-DES-SŒURS :
BESOINS CHIFFRÉS ET CONSÉQUENCES DE LA SURPOPULATION***

**Document d'information
de la Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys (CSMB)**

Déposé à l'Office de consultation publique de Montréal

Juin 2013

INTRODUCTION

La forte augmentation du nombre d'élèves à L'Île-des-Sœurs ne date pas d'hier. Au cours des 15 dernières années, l'école primaire a été agrandie à trois reprises. Pas moins de 30 classes, un gymnase double et une bibliothèque se sont greffés à l'établissement. Aujourd'hui, 975 élèves la fréquentent, soit 75 de plus que la capacité reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et 50 élèves sont transférés à l'école Notre-Dame-de-la-Paix. On constate, statistiques à l'appui, que les besoins en places-élèves continueront de croître au cours des prochaines années. Prenant les devants, la CSMB a fait parvenir, en septembre 2010, une demande de financement au MELS pour la construction d'une nouvelle école de 21 classes, dont trois maternelles, pouvant accueillir quelque 400 élèves. Reconnaisant l'urgence de la situation, le MELS a octroyé 10,5 M \$ à la CSMB en avril 2011. La ministre de l'Éducation à cette époque, M^{me} Line Beauchamp, en a fait l'annonce à L'Île-des-Sœurs, en présence de l'ancien maire de l'arrondissement de Verdun, M. Claude Trudel. Ce dernier avait assuré que son administration céderait un terrain à L'Île-des-Sœurs pour la construction de ladite école.

Plus de deux années se sont écoulées, période durant laquelle la CSMB et ses partenaires ont multiplié les démarches afin de mener à terme le projet. En avril dernier, l'arrondissement de Verdun a annoncé que le terrain pour la nouvelle école avait été trouvé, soit le site formant un triangle situé à l'angle des boulevards de l'Île-des-Sœurs et René-Lévesque. Pour la CSMB, il est minuit moins une, puisque l'augmentation constante du nombre d'élèves à L'Île-des-Sœurs exige que la nouvelle école voit le jour pour la rentrée 2014-2015. Si le projet ne chemine pas rondement, la CSMB est formelle : des élèves des classes régulières de l'Île-des-Sœurs devront être scolarisés dans d'autres écoles de Verdun dès septembre 2014. Si on devait en arriver là, le problème demeurerait entier puisque les écoles de l'arrondissement font elles aussi face à une augmentation de clientèle. Le présent document chiffre les besoins de la CSMB et expose les nombreuses conséquences qu'engendre la surpopulation de l'école Île-des-Sœurs, en débordement depuis 2010.

1 – LES BESOINS CHIFFRÉS

Le MELS reconnaît une capacité de 41 classes à l'école Île-des-Sœurs. Cette année, l'école aurait dû accueillir 47 classes, soit six de plus que sa capacité maximale (voir Tableau 1). Sur ces 47 groupes, 13 sont actuellement en dépassement. Depuis deux années, trois groupes d'accueil sont transférés à l'école Notre-Dame-de-la-Paix, sur l'autre rive.

Tableau 1. Nombre de classes par année et nombre de classes en dépassement

	2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
Maternelle	7	-	7	-	8	-	9	-	9	2	8	-	9	-	9	-	8	-
1re	6	-	6	-	7	-	7	-	7	4	8	2	8	-	9	-	9	-
2e	5	-	5	-	6	-	6	-	6	5	7	-	8	-	7	-	8	-
3e	4	4	5	-	5	-	6	-	6	-	6	-	6	-	7	-	6	-
4e	4	3	4	1	4	2	5	-	6	-	5	5	6	-	6	-	7	-
5e	3	-	4	3	4	-	4	-	5	-	6	-	6	-	6	-	6	-
6e	4	-	3	-	4	3	4	-	5	-	4	1	6	-	6	-	6	-
Accueil/ francisation	3	-	3	-	4	-	5	2	3	2	3	-	3	-	3	-	3	-
TOTAL	36	7	37	4	42	5	46	2	47	13	47	8	52	-	53	-	53	-

Transferts	-	-	-	-	1	-	2	-	3	-	3	-	11	-	12	-	12	-
-------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	----	---	----	---

Prévisions du MELS
Groupes en dépassement

Déjà, en 2010-2011, l'établissement était en surpopulation avec plus de 947 élèves inscrits. Entre 2008-2009 et 2014-2015, on prévoit que le nombre d'élèves aura crû de 36 %, passant de 797 à 1082 (voir Tableau 2). C'est en fonction de ces données que Québec a octroyé d'urgence la somme nécessaire à la construction d'une nouvelle école en avril 2011.

Tableau 2. Nombre d'élèves inscrits ou prévus par année

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
797 (103)	846 (54)	947 (47)	988 (88)	1025 (125)	1033 (133)	1082 (182)	1116 (226)	1134 (234)

Légende : (places disponibles / débordements) Capacité maximale : 900 élèves

2 – LES CONSÉQUENCES DE LA SURPOPULATION

- CLASSES D'ACCUEIL À VERDUN : Faute de place, une cinquantaine d'élèves en francisation de l'école Île-des-Sœurs sont depuis deux années déplacés à l'école Notre-Dame-de-la-Paix. Les élèves arrivent tôt le matin à l'école Île-des-Sœurs, après un transport scolaire allant jusqu'à 40 minutes. Dans un deuxième temps, ils sont transportés à Notre-Dame-de-la-Paix, et vice-versa en après-midi. Ils fréquentent toutefois le service de garde de l'école Île-des-Sœurs, lui-même en débordement majeur. Le temps associé aux déplacements entre les deux rives varie en fonction du trafic et des fréquents travaux routiers.
- CLASSES EN DÉBORDERMENT : Cette année, 13 classes de l'école Île-des-Sœurs étaient en débordement et la situation ne se résorbera pas en 2013-2014. L'établissement peut difficilement appliquer les baisses de ratio élèves-enseignant exigées il y a trois ans par le MELS afin de personnaliser davantage l'enseignement en diminuant le nombre d'enfants par classe.
- LOCAUX SPÉCIALISÉS PERDUS : Il y a deux ans, trois nouvelles classes ont dû être ouvertes. Puisque l'école ne pouvait être agrandie, les locaux réservés aux cours de musique et d'informatique, ainsi que la bibliothèque, ont été convertis en salles de classe. Une partie du salon du personnel a aussi été amputée pour faire place à des bureaux de professionnels en service direct aux élèves. Les cours de musique ont été transférés au Centre communautaire Elgar, dans un environnement moins propice aux apprentissages.
- DÎNERS EN CLASSE : Plus de 900 élèves dînent à l'école. Ils mangent leur lunch en classe ou dans le gymnase. Notons que la nouvelle école doit presque exclusivement en être une de marcheurs, ce qui permettrait aux enfants de retourner dîner à leur résidence.
- DEUX RÉCRÉATIONS SUCCESSIVES, VOIRE TROIS : La cour d'école ne peut accueillir la totalité des élèves pour la récréation. La direction a mis en place deux périodes de récréation successives, ce qui engendre une logistique complexe. L'augmentation croissante du nombre d'élèves laisse croire qu'une troisième période de récréation devrait être aménagée à la suite des deux déjà instaurées, ce qui complexifierait davantage la situation déjà inhabituelle.

CONCLUSION

Il est impératif que la construction de la nouvelle école débute le plus rapidement possible. Déjà, à la prochaine rentrée, les classes d'accueil seront de nouveau transférées à Notre-Dame-de-la-Paix et plusieurs groupes seront en dépassement. Pour éviter le transfert d'élèves du régulier de l'école Île-des-Sœurs aux autres écoles de Verdun en 2014-2015, il n'y a plus d'autres issues : une deuxième école doit voir le jour à L'Île-des-Sœurs.